

**RESSOURCE**

# **ACCESSIBILITÉ AUX FILMS DOCUMENTAIRES**

**POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE  
HANDICAP SENSORIEL**

Suite à la réunion-formation réservée aux adhérents LCDD du 1<sup>er</sup> février 2021

**RÉSEAU DES ADHÉRENTS DE**

 **LA CINÉ  
MATHÈQUE  
DU**  **DOCUMEN  
TAIRE**

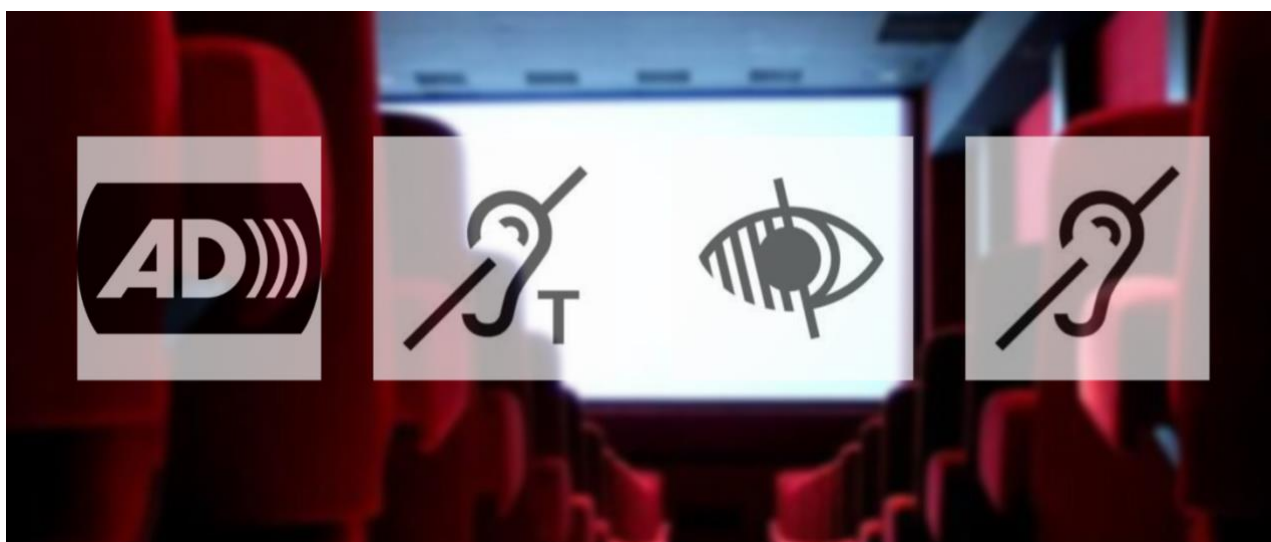
coordonné par

 **IB**

RESSOURCE

# ACCESSIBILITÉ AUX FILMS DOCUMENTAIRES

## POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SENSORIEL



*14% de la population française est touchée par un handicap sensoriel : 7 millions de personnes sourdes ou malentendantes et 1,7 million de personnes aveugles ou malvoyantes. Ce public, très étendu, fait face à une diversité de problématiques.*

*La loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » inscrit dans le marbre l'obligation d'accessibilité universelle. Il s'agit de rendre accessible à tout le monde, les lieux, les services et prestations, mais aussi les biens dont la culture. En tant que responsable d'une programmation de films, comment tendre vers ce but et rendre les séances accessibles ?*

*Adaptabilité des lieux, savoir-faire en matière d'accueil, connaissance des dispositifs techniques, réflexion sur les enjeux artistiques, conseils et outils pour la médiation, liste de formations, pistes de soutiens financiers... Retrouvez dans cette ressource un éventail d'informations et d'outils permettant de proposer des films et d'organiser des événements accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel.*

## Sommaire

### **ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES PUBLICS P.4**

#### Accessibilité des lieux P.4

- Aménagement des espaces P.4
- Signalétique P.4
- Dispositifs techniques de projection P.6

#### Accueil des personnes en situation de handicap P.8

- Accompagnement humain P.8
- Médiation P.9

#### Communication P.9

- Informations nécessaires P.9
- Adapter vos outils habituels P.10
- Relais associatifs P.10

### **ACCESSIBILITÉ DES FILMS P.12**

#### État des lieux P.12

#### Dispositifs pour aveugles et déficients visuels P.13

- Audiodescription P.13
- Audio sous-titrage P.14

#### Dispositifs pour sourds et malentendants P.15

- Sous-titrage SME P.15
- Amplification P.16
- Langue des signes P.16
- Vélotypie P.17

#### Ateliers inclusifs d'éducation à l'image et de sensibilisation P.17

- Ateliers d'audiodescription P.18
- Ateliers de sous-titrage SME P.18

#### Où trouver les films P.19

- Bases de données généralistes P.19
- Les catalogues spécialisés P.21

### **ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET SOUTIENS FINANCIERS P.23**

#### Accompagnement et formation P.23

- Images en bibliothèques P.23
- Retour d'images P.24
- Ciné sens P.25

#### Aides et subventions P.25

- Aides au fonctionnement P.25
- Aides aux projets P.26

#### Annexes P.28

#### Contacts utiles P.28

# ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES PUBLICS

Salles de cinéma, médiathèques, centres culturels... quel que soit l'endroit qui accueille vos séances, certaines adaptations sont nécessaires pour l'accueil en toute confiance et conformité de personnes en situation de handicap sensoriel.

## Accessibilité des lieux

### Aménagement des espaces

#### Gestion des flux

Les personnes aveugles ou malvoyantes ainsi que les personnes sourdes ou malentendantes sont considérées comme des personnes **à mobilité réduite** et pour lesquelles des **aménagements spécifiques** des lieux sont nécessaires.

L'espace d'accueil et les zones de circulation doivent être aménagés de sorte à éviter **les risques de collision** entre personnes ou avec le mobilier. Les accès aux différents espaces (billetterie, salle de projection, toilettes,...) doivent être **clairement identifiables**, faire si possible l'objet de **bandes de guidage**.

#### Contrastes

Afin de permettre aux personnes malvoyantes de **se repérer dans l'espace**, une attention particulière doit être portée aux **contrastes en terme de couleur et de luminosité**. L'encadrement des portes et les arrêtes de marches d'escalier doivent être nettement repérables. Un choix de couleurs bien distinctes entre les sols, les murs et les sièges de la salle de projection permettent également aux malvoyants de **fixer les éléments et de se déplacer en sécurité**.

#### Billetterie et point d'information

Le positionnement, la visibilité et l'ergonomie des caisses sont essentiels. **Le point d'information et de transmission du matériel d'accessibilité doit être signalé** et repérable dès l'entrée dans le hall, qu'il soit disjoint ou non de la billetterie. Attention, une table séparée pour la distribution de casques par exemple, peut être vécu comme un signe stigmatisant pour les personnes en situation de handicap, qui préfèrent généralement que le matériel leur soit remis **au guichet général**.

*Pour aller plus loin, voir la vidéo réalisée par l'association Retour d'images [« Des cinémas accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes »](https://vimeo.com/228453501) (version audiodécrite) : <https://vimeo.com/228453501>*

## Signalétique

#### Pictogrammes reconnaissables

Une **mise en cohérence de la signalétique** sur l'ensemble de l'établissement doit permettre de rendre lisibles les informations liées à la programmation. Elle peut se décliner depuis l'extérieur (affiches, enseigne, panneaux d'accueil, ...), jusqu'aux différents espaces intérieurs (billetterie, salles de projection, ...).

Les pictogrammes ont la double fonction d'**alerter les personnes handicapées** sur la prestation qui leur est offerte et de **sensibiliser le grand public**.

Si la demande d'activation a été faite à l'accueil par une personne en situation de handicap, il est conseillé d'**alerter en début de séance** qu'un film sera diffusé en version sous-titrée pour les sourds et malentendants – par un carton en début de projection par exemple, afin de prévenir les autres personnes qui composent le public pour éviter l'effet de surprise et favoriser l'inclusion.

Les pictogrammes et acronymes dont l'usage est encadré par des textes :

HANDICAP	ACCESSIBILITÉ	Pictogramme	Texte	Observations
Personnes à mobilité réduite	Établissement		- PMR /UFR - établissement accessible - salles accessibles	Attention en cas d'accessibilité partielle
Personnes aveugles et malvoyantes	Film et Séance		- AD - audiodescription - audio-décrit - séance audio-décrite	Peut indiquer également le lieu où les matériels (casques) sont disponibles
Personnes aveugles et malvoyantes	Établissement			
Personnes sourdes et mal-entendantes appareillées	Accueil Salles		Équipement en boucle magnétique (BIM)	Peut indiquer également le lieu où les boucles individuelles sont disponibles
Personnes sourdes et mal-entendantes Films en français	Film Séances avec sous-titrage spécifique sur l'écran	 VFSTou VFST+ oreille barrée	Sous-titrage pour sourd et malentendant	Concerne les films français et les films étrangers en version doublée. Permet l'information de l'ensemble du public
Personnes sourdes et mal-entendantes Films en langue étrangère	Film Séances avec sous-titre spécifique sur l'écran	 VOST+ oreille barrée	Sous-titrage pour sourd et malentendant	Permet la distinction entre la VOST monochrome et le sous-titrage spécifique sourd et malentendant
Personnes sourdes et mal-entendantes	Séances, débats et accueil		Langue des signes française LSF	Accueil aux débats proposé en langue des signes
Personnes handicapées mentales	Etablissement		Exemple : séances ciné-ma différence	L'utilisation de ce pictogramme est soumise à des engagements de formation du personnel, d'informations simplifiées et d'accompagnement

[Télécharger les pictogrammes au format JPG](#)

Pour plus de précisions sur leurs usages, voir **Annexe #1 – Carnet de conseils pour l'élaboration et l'usage des pictogrammes dans les établissements culturels** (source : Ministère de la Culture)

## Dispositifs techniques de projection

Rendre un film accessible c'est **compenser un sens déficient par un autre sens** :

- l'ouïe peut être compensée par la vue à l'aide, par exemple, de sous-titres qui transcrivent l'ensemble des sons du film,
- la vue peut être compensée par l'ouïe, entre autres, via la description sonore des images d'un film

Pour les personnes avec un handicap partiel, il est possible d'agir via des **dispositifs « coup de pouce »** pour renforcer un sens déficient :

- en jouant sur le mixage d'un film ou son volume sonore pour les personnes malentendantes
- en proposant par exemple une lecture des sous-titres pour les personnes malvoyantes

Au cinéma, les pistes image ou son permettant l'accessibilité doivent être incluses sur le DCP d'un film. Trois sigles permettent d'identifier les versions adaptées au handicap sensoriel : **VI = audiodescription, OCAP = sous-titre pour sourds et malentendants, HI = sons renforcés**

Si la séance a bien été signalée comme « accessible », une personne doit pouvoir se présenter à l'accueil et demander l'activation de l'une de ces versions. Ci-après les dispositifs qu'il est possible de mettre en place dans vos salles pour l'organisation de telles séances :

### **Boucle magnétique**

La boucle magnétique est un dispositif permettant aux personnes malentendantes portant des prothèse auditive avec la fonction « T » de capter le son du film de façon amplifiée directement dans leur appareil auditif. Il en existe deux types :

- **Un fil électrique intégré dans les murs ou le sous-sol de la salle** au moment de sa construction ou de sa rénovation.

*Nota bene : Le bon réglage de la fréquence d'émission nécessite généralement la venue d'une personne sourde appareillée disposée à effectuer un test durant une séance, avant toute annonce de mise en fonctionnement de la boucle. Ce réglage par l'équipementier n'est pas toujours assuré à la livraison.*

- **Des boucles « tour du cou » individuelles** reliées à un boîtier récepteur peuvent être acquise lorsque ces travaux n'ont pas été effectués, et remises aux spectateurs malentendants le temps d'une séance.

### **Casques**

La version audiodécrite d'un film peut être diffusée dans la salle de cinéma via des **casques remis aux spectateurs le temps de la séance**, grâce à un système d'émission et de réception à haute fréquence (UHF) ou infra-rouge. En l'absence de boucle magnétique, cet équipement peut également être utilisé pour diffuser la version amplifiée.

Le choix d'accéder à la version audiodécrite ou à l'amplification est alors fait par l'utilisateur au moyen d'un commutateur sur le boîtier récepteur, auquel est branché le casque présentant deux positions. **Plusieurs gammes** existent, avec volume différent pour chaque oreille, apparition ou disparition de l'audiodescription, des dialogues, etc.

Deux grandes catégories d'équipement sont actuellement commercialisées ou en développement :

- Casques avec récepteur infrarouge CCS USL
- Casques avec boîtier UHF numérique

*Pour aller plus loin, voir l'étude de la FNCF Annexe #2 – « Les solutions permettant aux handicapés visuels et auditifs d'accéder aux salles de cinéma » dans laquelle tous ces équipements sont recensés, détaillés et évalués.*

## Applications mobiles

Il existe plusieurs **applications mobiles** permettant aux spectateurs en situation de handicap d'accéder à **des audiodescriptions et sous-titrages de films**. Ces applications proposent le téléchargement et la diffusion sonore ou visuelle des éléments d'accessibilité, **directement sur le smartphone** personnel de la personne qui peut en faire usage en toute autonomie durant la projection.

- **Twavox**

Twavox est une **application d'assistance audio** pour smartphones, tablettes et autres appareils mobiles. Un boîtier installé sur la chaîne du signal audio de la salle et communique avec les smartphones via un appareil Wifi installé en hauteur sur un mur.

**L'exploitant de la salle fait installer le pack Twavox** qui comprend un transmetteur de contenus et une hot spot (borne wifi) à connecter soit sur un serveur numérique cinéma soit sur un ampli audio. Le système récupère les canaux spécifiques préexistants sur les DCP des films et les renvoie vers les appareils personnels des spectateurs.

**Les spectateurs, téléchargent l'application gratuite** Twavox (App Store ou Google Play Store) sur leur propre smartphone ou tablette. Ils valident ensuite la hot spot, en arrivant sur le lieu puis sélectionnent les fonctions qu'ils souhaitent. Le spectateur doit pouvoir se connecter au Wifi et connecter à son appareil un accessoire d'écoute (casque, oreillettes, collier boucle inductive T).

L'application permet :

- De renforcer les sons
- D'accéder à l'audiodescription
- De lire les sous-titres SME sur l'appareil mobile

*Plus d'information sur l'application et les tarifs liés à l'installation en salle : [www.twavox.com](http://www.twavox.com)*

- **Greta**

Système allemand, disponible en France depuis 2017, l'application GRETA permet de **télécharger librement des audiodescriptions et des sous-titrages SME de films**, parmi les œuvres de leur catalogue français. Une fois l'élément téléchargé, **aucune connexion internet** n'est nécessaire. L'application détecte le son du film via le micro du smartphone et se synchronise automatiquement. Cette application ne nécessite donc **aucun investissement de la part de l'exploitant**.

En plus du cinéma, le spectateur peut profiter de Greta devant la télévision, un Dvd ou un Blu-ray, puisque l'application a seulement besoin du son du film pour fonctionner.

Les producteurs et distributeurs étant encore peu sensibilisés et les tarifs peu attractifs, le catalogue des films disponibles via cette application est encore limité, notamment en ce qui concerne les documentaires.

*Pour plus d'information, voir le site de Greta : <https://www.gretaundstarks.de/greta/GretaEtStarks>*

- **Application en cours de développement**

L'association Les Yeux dits réfléchit actuellement avec ID view, société informatique, à une application qui permette de **répertorier tous les films soumis à une obligation d'accessibilité** par le CNC (principalement les films qui sortent en salle). Elle proposerait les éléments d'accessibilité en téléchargement et intégrerait un système de **reconnaissance sonore** (comme l'application Greta). L'association envisage d'y ajouter un **système d'évaluation de la qualité** de l'audiodescription ou des sous-titres pour sourds et malentendants, **par les utilisateurs eux-mêmes**. Les films dont l'audiodescription et le sous-titrage auront fait l'objet d'un travail sérieux de la part de spécialistes seraient mis en avant.

L'association fait face à plusieurs difficultés, notamment la laborieuse identification des ayants-droits des audiodescriptions.

Pour plus d'information, voir le site de l'association : <https://www.les-yeux-dits.fr>

## Accueil des personnes en situation de handicap

### Accompagnement humain

Parallèlement à l'adaptation des lieux et l'équipement technique, une **formation du personnel** d'accueil et des éventuels bénévoles impliqués dans l'organisation des séances accessibles est nécessaire.

Le personnel doit pouvoir **maîtriser le fonctionnement des casques UHF** ou infrarouges, **des boucles magnétiques** « tour de cou » ou encore **des applications mobiles** d'accessibilité selon l'équipement de votre établissement.

Un accompagnement humain vers la salle ou des espaces de repos au calme peuvent être utiles. Certaines **attitudes respectueuses** ont été identifiées par les associations de porteurs de handicap sensoriel :

- **Accompagnement de déficients visuels** : se présenter lors des passages en caisse, annoncer oralement les gestes effectués en leur direction, les aider à se déplacer en proposant son bras, se placer à l'opposé du chien guide

*NB : Les chiens guides d'aveugles doivent être **obligatoirement admis** dans tous les lieux recevant du public. Un chien guide d'aveugle est un chien formé dans une école spécialisée pour faciliter le quotidien et les déplacements d'une personne souffrant de déficience visuelle. Lorsque vous rencontrez un chien guide d'aveugle, **ne le sifflez pas et ne le caressez pas sans l'accord de son propriétaire** : il ne faut pas le déranger car il travaille !*

- **Accompagnement de déficients auditifs** : attirer l'attention, se placer de face et articuler. Quelques mots de base de la langue des signes peuvent être facilement appris dans à partir de vidéos sur internet - par exemple celle du comédien sourd Joël Chalude « Les signes basiques à connaître pour discuter avec une personne sourde » : <https://www.youtube.com/watch?v=vBGTBnEKVZk>

*Pour aller plus loin, la Délégation ministérielle à l'accessibilité a publié un guide destiné aux gestionnaires d'ERP afin de présenter les différents types de handicaps et le comportement à adopter pour accueillir les personnes dans les meilleures conditions. **Voir Annexe #3 « Bien accueillir les personnes handicapées »***

*Retrouvez également ici le guide terminologique « **Choisir le mot juste pour parler du handicap** » établi par le gouvernement canadien, pour assurer l'**uniformité du vocabulaire et le respect des personnes handicapées**, dans toutes les formes de communications :*  
[https://camps.qc.ca/files/8214/2963/4606/Choisir\\_le\\_mot\\_juste.pdf](https://camps.qc.ca/files/8214/2963/4606/Choisir_le_mot_juste.pdf)



## Médiation

### *Démarche inclusive*

Le principe d'inclusion sociale repose sur l'égalité de tous, sans distinction. L'inclusion vise ainsi à ce que **chaque individu ait les moyens de participer en tant que membre valorisé, respecté et contribuant à sa communauté et à la société, dans le respect de sa singularité**. Une démarche inclusive se fonde donc sur le principe du vivre ensemble.

Dans le cadre d'activités de programmation et de médiation culturelle, il s'agit de **tisser des liens entre les publics**, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Il est ainsi conseillé de tendre vers des projets où les **personnes en situation de handicap sont incluses dans un groupe de personnes non-handicapées**. L'objectif visé est de conduire les personnes en situation de handicap qui le souhaitent vers l'autonomie afin qu'elles puissent franchir seules, avec leurs familles ou leurs amis, les portes des lieux de projection et partager ensemble le plaisir du cinéma.

Concrètement, cette démarche peut consister à

- mettre à disposition un **matériel individuel** permettant à chacun d'accéder à l'ensemble des séances
- programmer des **séances spécifiques ouvertes à tous**, annoncées à l'avance, et proposant une diffusion pour tous du sous-titrage SME sur grand écran et/ou de l'audiodescription

### *Appui et soutien*

Les **associations locales** de personnes en situation de handicap peuvent apporter une aide précieuse à l'organisation de séances et événements inclusifs. Il est conseillé de les contacter bien en amont afin d'établir une **démarche en commun** et de se réunir à l'issue des événements pour évaluer avec elles les mesures mises en place et envisager une adaptation pour les prochains rendez-vous.

Les associations peuvent **mobiliser des bénévoles** formés, **accompagner** des personnes qui en auraient la nécessité. Elles peuvent également **agir en médiateurs et sensibiliser les spectateurs**, porteurs de handicap ou non, expliquer la démarche d'adaptation, **initier des actions de découverte du cinéma**, des échanges autour des films programmés, **proposer des supports adaptés**, etc...

## Communication

Si certains sites répertorient les films en version française sous-titrée – et encore de manière non exhaustive ! – aucun site internet ne répertorie encore la totalité des salles et des séances où l'audiodescription est proposée à l'attention des aveugles et malvoyants. Le site de référence Allociné n'a pas encore fait évoluer sa plateforme pour y indiquer l'accessibilité des films et des salles, ou permettre aux publics non-voyants d'y naviguer. **Un travail de communication spécifique, local et ciblé apparaît donc indispensable pour mobiliser ces publics.**

## Informations nécessaires

Par manque de communication, de nombreuses séances accessibles ne sont donc pas investies par les personnes en situation de handicap. Une **information précise et ciblée** peut en revanche favoriser leur présence dans les salles de cinéma.

Cette information concerne en priorité

- l'accessibilité de l'établissement,
- l'accessibilité des films,
- la disponibilité de matériels spécifiques
- les horaires des séances accessibles

Peuvent être mentionnées également

- l'éventuelle présence d'emplacements réservés en salle (boucles magnétique, LSF...)
- les horaires de grande affluence / pics de fréquentation

## Adapter vos outils habituels

### Supports

Il est conseillé de décliner l'information sur tous vos supports habituels :

- **supports physiques** : billetterie, panneaux et affiches, programmes papier, flyers, etc.
- **en ligne** : votre site internet, plateformes de réservation en ligne
- auprès de la **presse locale**
- dans le cadre de votre **communication institutionnelle**

### Pictogrammes et acronymes

La présence en ligne et sur vos documents numériques (programmes, flyers) des **pictogrammes adaptés** permet le repérage immédiat des dispositifs d'accessibilité liés à vos séances.

Cependant, en fonction du format du document numérique, certaines liseuses ne permettent pas la lecture de ces pictogrammes, il est donc fortement conseillé de **doubler ceux-ci d'un encart spécifique**, où les dispositifs sont décrits en toutes lettres et/ou via leurs acronymes reconnaissables.

[Télécharger les pictogrammes au format JPG](#)

Pour plus de précisions sur leurs usages, voir **Annexe #1 – Carnet de conseils pour l'élaboration et l'usage des pictogrammes dans les établissements culturels** (source : Ministère de la Culture)

## Relais associatifs

Les associations locales et nationales, en contact quotidien avec des personnes en situation de handicap sensoriel, peuvent constituer des relais très efficaces pour communiquer au sujet de vos activités accessibles et mobiliser les publics. Vous pouvez ainsi informer sur la démarche et le principe de vos séances :

### Les associations de porteurs de handicap sensoriel

Les réseaux nationaux et antennes locales de

- Association Valentin Haüy - AVH / <https://www.avh.asso.fr/fr>

Réseau des adhérents de La Cinémathèque du documentaire – Coordonné par Images en bibliothèques

- URAPEDA (Union Régionale Association Parents d'Enfants Déficients Auditifs) / <https://urapeda-rhonealpes.fr> / <https://www.urapeda-sud.org> / <http://urapeda-grandest.weebly.com> / Etc.
- Fédération des aveugles de France / <https://aveuglesdefrance.org>
- Fédération nationale des sourds de France / <https://www.fnsf.org>
- Surdifrance / <https://surdifrance.org>
- Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France - Fisaf / <https://www.fisaf.asso.fr>

Les associations locales de sourds, malentendants, aveugles et malvoyants

### *Les relais nationaux autour de la culture et du handicap*

- Handicap.gouv.fr
- AccessCulture / <https://accesculture.org>
- Surdi Info Service / <https://www.surdi.info>
- CineST, / <http://www.cinest.fr>
- Retour d'images / <https://retourimage.eu>
- Ciné-ma Différence / <http://www.cinemadifference.com>
- Ciné sens / <http://www.cine-sens.fr>
- Les Yeux dits / <https://www.les-yeux-dits.fr>

### *Les relais spécialisés locaux*

- ORL, ophtalmo en ville ou à l'hôpital, ergothérapeutes, audioprothésistes,
- Écoles, foyers, Esat, cours de LSF,
- Services sociaux dédiés, écoles de chiens guides,
- Référents tourisme et handicap des départements/régions, ...

### *Les médias spécialisés handicap*

- handirect.fr
- parcoursculturel-sourds.fr
- jesuismalentendant.com
- surdifrance.org
- magazine-decllic.com
- Application I Wheel Share, ...

# ACCESSIBILITÉ DES FILMS

## État des lieux

### Question de filière

Les adaptations de films font l'objet d'une grande variété de pratiques et de contrats et sont soumis à toutes sortes de régimes selon les commanditaires et les prestataires choisis. De nombreux professionnels de la filière cinéma sont impliqués dans le parcours d'accessibilité d'un film, la gestion des droits et le suivi des versions accessibles. Il convient de se référer à eux si vous souhaitez localiser les copies ou identifier les ayants-droits.

Le **producteur** en premier lieu, anticipe de quelques mois la création de l'audiodescription et du sous-titrage SME pour que les fichiers adaptés soient prêts pour la sortie en salle ou la diffusion télévisée. Il contractualise **avec un laboratoire ou directement avec une association** en charge du sous-titrage et/ou de l'audiodescription.

Le producteur doit ensuite **transmettre aux distributeurs les fichiers sous-titrés et audiodécrits** pour l'intégration dans les différentes versions proposées. Le distributeur doit finalement **informer les exploitants de l'existence des différentes versions**, concevoir et faciliter la mise à disposition des fichiers sur les supports des films (fichiers additionnels disponibles sur le DCP initial ou DCP spécifique par version).

Un dialogue doit enfin s'installer **entre distributeurs et programmeurs** pour choisir les versions, les séances, les éventuelles **opérations de médiation ou de promotion**. Les programmeurs informent les distributeurs des séances organisées pour un film afin de faciliter le suivi des entrées et la remontée des bordereaux de recettes pour les séances commerciales.

### Étude de l'ADRC

À la demande du CNC, l'ADRC a mis en place en 2013 un dispositif d'analyse des versions avec accessibilité sensorielle pour les films récents en sortie salle sur lesquelles elle intervient. Cette étude menée entre 2013 et 2019 révèle que **seulement 43% de ces films disposaient d'éléments d'accessibilité sensorielle**. Si les films généralistes ou à diffusion large en sont largement pourvus, **la fracture culturelle est très prononcée** : seuls 36 % de l'ensemble des films recommandés art et essai disposaient de ces éléments. Le clivage est particulièrement présent **selon les nationalités d'origine des films** : quand 73% des films français sont munis d'éléments, seulement 16% des films européens (non-français) le sont. 21% des films des États-Unis et 7 % des films provenant des aires autres que les E-U et l'Europe sont accessibles.

Voir les résultats complets de l'étude de l'ADRC : <https://adrc-asso.org/actualites/accessibilite-au-cinema>

Néanmoins, on constate une forte évolution ces dernières années, liée à la mise en place de **mesures par le CNC visant à améliorer l'accès au cinéma aux personnes en situation de handicap**. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la réalisation de fichiers de sous-titrage SME et d'audiodescription sont désormais **obligatoires pour la délivrance de l'agrément** des films français. Le Centre a également accru son **aide aux producteurs** pour la réalisation des travaux de sous-titrage et d'audiodescription, les films les plus fragiles peuvent ainsi être aidés davantage.

## Qu'en est-il du documentaire ?

Aucune étude n'a encore été menée au sujet de l'accessibilité des films documentaires. Pour autant, on constate que le **genre documentaire reste jusqu'à présent à la marge de ces actions**, vraisemblablement en raison de budgets bien moindres que ceux réservés aux fictions et de méthodes de production quelquefois en dehors des filières cinéma et audiovisuelles habituelles.

Le sous-titrage SME et l'audiodescription de documentaires restent généralement le fruit d'initiatives locales et pas toujours coordonnées. Malgré tout, des associations fournissent un travail de grande qualité et mènent un combat quotidien pour une accessibilité généralisée. Après les dispositifs techniques, nous verrons ici les **dispositifs artistiques que vous pouvez mobiliser pour proposer des films documentaires accessibles à vos publics dans les meilleurs conditions**.

## Dispositifs pour aveugles et déficients visuels

### Audiodescription

L'audiodescription est une technique permettant de rendre accessibles, grâce à des descriptions sonores, des œuvres audiovisuelles (mais également du théâtre, des spectacles et de la danse) aux personnes aveugles et malvoyantes. Plusieurs types d'équipement existent pour la diffuser (voir plus haut).

### Compenser la vue par l'ouïe

L'audiodescription ne véhicule pas uniquement de l'information formelle, elle consiste en un équilibre délicat entre respect de l'œuvre et respect du spectateur mal voyant. La voix de l'audiodescription est ajoutée à la bande-son sans la dénaturer. L'écriture doit permettre de rendre compte des images, sans pour autant faire appel à des terminologies techniques (travelling, panoramique, gros plan, etc.) Ce découpage doit être déduit grâce aux mots choisis. Cependant, en documentaire, l'acte filmique est fréquemment mis en abîme dans le film (on voit par exemple le réalisateur installer la caméra ou caméra en main avant de découvrir l'image filmée par celui-ci). Dans ce cas il peut être question du « regard du filmeur ».

**Marie Gaumy, audiodescriptrice de l'association Les Yeux dits explique la démarche :** « *Idéalement, le réalisateur m'envoie son film en fin de postproduction. Je travaille en binôme avec un deuxième « voyant » puis avec un relecteur « non voyant » formé à l'audiodescription. J'envoie ensuite le texte au réalisateur qui donne son avis sur le respect de ses intentions de réalisation. J'estime environ 1 heure de travail pour 1 minute de film, soit 15 jours à 3 semaines pour audiodécrire un film !*

*Après validation, l'enregistrement peut se dérouler en studio avec un comédien. Un mixeur préparera enfin deux versions : une version avec voix seule pour les diffusions par casque et un mixage avec les autres sons du film pour DVD et autres supports.*

*Malheureusement, les réalisateurs sont rarement au courant qu'il y aura une version audiodécrite de leur film et les producteurs la commande par obligation. L'audiodescripteur a bien souvent 5 à 10 jours maximum pour faire son travail et le résultat qui laisse forcément à désirer n'est même pas écouté par les commanditaires. »*

### Bonnes pratiques

Si l'audiodescription des films tend à se généraliser, les professionnels pointent ainsi la faible qualité d'une grande majorité d'entre-elles, faites en très peu de temps et avec peu de moyens.

L'audiodescription est un travail d'analyse, de recherche, et de création qui nécessite une formation professionnelle adaptée. Une Charte de l'audiodescription a été signée en 2008, sous l'égide de la délégation interministérielle aux personnes handicapées, des professionnels de l'audiovisuel, des associations de personnes aveugles et malvoyantes et des instances gouvernementales. Elle définit les principes incontournables du dispositif : **respect de l'œuvre, objectivité de la description, respect de l'auditeur, modalité de mise en œuvre**. Une publication du CSA est venue amender et compléter cette charte en décembre 2020 : « **Le Guide de l'audiodescription : principes essentiels, outils d'évaluation et bonnes pratiques professionnelles** »

Consulter et télécharger le guide : <https://www.csa.fr/Proteger/Garantie-des-droits-et-libertes/Les-droits-des-personnes-handicapees/Le-guide-de-l-audiodescription>

Pour aller plus loin, retrouvez ici une **interview de Marie Gaumy** sur le site du CNC :  
[https://www.cnc.fr/series-tv/actualites/decryptage--audiodescription--comment-ca-marche\\_916191](https://www.cnc.fr/series-tv/actualites/decryptage--audiodescription--comment-ca-marche_916191)

Ici deux **vidéos** réalisées par Retour d'images **retracant le travail d'audiodescription** du film Fleur de tonnerre, un de Stéphanie Pillonca-Kervern par **Maria Diagne, audiodescriptrice** (Le Cinéma parle) et le **travail de montage son et mixage** par l'ingénieur du son Kevin Fieldel : <https://vimeo.com/233117420> et <https://vimeo.com/233118392>

Ici **les témoignages de spectateurs voyants et malvoyants** à l'issue d'une projection audiodécrite du documentaire Champs de Batailles d'Edie Laconi au Centre Pompidou, dans le cadre du festival Cinéma du réel : <https://balises.bpi.fr/retours-sur-une-seance-dauidescription/>

Ici un **reportage sur l'expérience d'audiodescription en direct** d'extraits du documentaire Les vaches n'auront plus de nom d'Hubert Charuel dans le cadre de l'ouverture du Mois du doc :  
<https://www.arte.tv/fr/videos/093529-000-A/cinema-plongee-dans-l-audiodescription/>

Et en Annexe #4, une **bande-dessinée du magazine jeunesse Topo qui présente le travail d'une audiodescriptrice**

## Audio sous-titrage

L'audiodescription est confrontée à la **limite de la langue originale** du film. En effet, elle ne peut être ajoutée qu'à des films en langue originale française ou à leurs versions doublées en français. De très nombreux films documentaires se déroulent en une **multiplicité de langues** et, à part à la télévision, peu font l'objet d'une version doublée en français.

L'association Tout en parlant a très récemment lancé un **nouveau concept**, celui de l'audio-sous-titrage, qui permettrait aux personnes malvoyantes de bénéficier non pas de l'audiodescription de films en langue étrangère, mais à la **lecture de leurs sous-titres**, qui pourraient être diffusée via les mêmes dispositifs techniques que l'audiodescription (voir plus haut).

### Un public varié

Ne pouvant être superposée à l'audiodescription des images, la version originale audio-sous-titrée d'un film n'est pas adaptée à un public de personnes totalement non-voyantes. Elle peut en revanche intéresser un très large public car elle s'adresse aux **personnes qui peuvent suivre les images du film mais ne peuvent pas lire les sous-titres** :

- Les personnes avec une vision partielle, malvoyants légers et moyens (2 millions de personnes en France)

- Certains dyslexiques
- Les francophones mal assurés

Une version audio-sous-titrée permettrait d'orienter ces publics vers des films en langue originale qu'ils auraient écartés par défaut.

### Élaboration du projet

Le projet de Tout en parlant en est encore au stade de l'élaboration. Une **première expérimentation d'audio-sous-titrage en direct** du film Palme d'or à Cannes *Parasite* de Bong Joon-ho a été menée en 2020 dans un multiplexe parisien. La séance a réuni un large public de voyants et non-voyants enthousiastes.

À terme, Tout en parlant espère pouvoir encourager **l'enregistrement systématique de la version audio-sous-titrée** par un comédien et **l'intégration aux DCP** des films, au même titre que les versions SME, amplifiées et audiodécrites. Le coût moyen d'enregistrement de cette version est évalué par l'association à 30 € par minute de film soit environ 3 000 € pour un long métrage. Ce n'est rien comparativement aux coûts liés à l'enregistrement d'une version totalement doublée par plusieurs comédiens (entre 50 000 et 100 000 €).

Pour aller plus loin, voir le **site de l'association** : [www.toutenparlant.org](http://www.toutenparlant.org)

## Dispositifs pour sourds et malentendants

### Sous-titrage SME

Le sous-titrage pour sourds et malentendants (abrégé ST SM ou SME) est une technique d'affichage d'un texte au bas de l'écran, rendant les productions audiovisuelles accessibles aux personnes souffrant d'une déficience auditive. Il peut être diffusé sur un écran de cinéma via la piste dédiée sur le DCP du film, sur un écran de télévision ou encore sur un appareil mobile déconnecté de l'écran (voir plus haut).

### Compenser l'ouïe par la vue

Le sous-titrage dit « sourds / malentendants » consiste à **retranscrire la bande son d'un film**. Il se distingue du sous-titrage d'une version originale par les informations complémentaires qu'il comporte.

Il ne s'agit pas d'une traduction mais d'une retranscription des bruits, de l'ambiance sonore et des paroles prononcées. Il convient d'être le plus fidèle possible aux termes employés et au rythme du film. Le sous-titreur ne synthétisera les propos que pour coller au mieux au rythme imposé.

Une charte relative à la qualité du sous-titrage à destination des personnes sourdes et malentendantes a été signée en 2011, sous l'égide du ministre de la Culture et de la Communication, de la secrétaire d'État aux solidarités et à la cohésion sociale, et du président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Son contenu a été élaboré en collaboration avec des associations représentant les personnes sourdes ou malentendantes, des professionnels de la télévision et du cinéma et des laboratoires. Elle définit les **principes incontournables du dispositif** : **code couleur, placement, lisibilité, nombre de caractères par ligne, durée d'affichage**, etc.



Consulter et télécharger la charte : <https://www.csa.fr/Reguler/Espace-juridique/Les-relations-du-CSA-avec-les-editeurs/Chartes/Charte-relative-a-la-qualite-du-sous-titrage-a-destination-des-personnes-sourdes-ou-malentendantes-Decembre-2011>

## Code couleur et positionnement

Le code couleur et le positionnement du texte sur l'image permettent l'identification des différents interlocuteurs et facilitent ainsi la compréhension du programme :

- Blanc : locuteur visible à l'écran (même partiellement)
- Jaune : locuteur non visible à l'écran (hors champ)
- Rouge : indications sonores
- Magenta : indications musicales et paroles des chansons
- Cyan : pensées d'un personnage ou d'un narrateur dans une fiction, commentaires en voix hors champ dans les reportages ou les documentaires
- Vert : indication de l'emploi d'une langue étrangère

Pour aller plus loin, voir le dossier sur le sous-titrage SME de CinéST : <http://www.sirtin.fr/sirtin/wp-content/uploads/soustitrage.pdf>

Voir ici une vidéo réalisée par Retour d'images sur le travail de Laurie Coillot, adaptatrice au laboratoire Titrafilm : <https://vimeo.com/369814538>

## Amplification

L'amplification permet aux personnes malentendantes de pouvoir suivre une œuvre cinématographique. Grâce à des appareils spécifiques (appareils auditifs ou casques – voir plus haut), la personne malentendante pourra régler comme elle le souhaite le volume.

Attention, ce procédé ne doit concerner que les dialogues. Amplifier d'autres sons pourrait nuire à la compréhension du film. La bonne qualité de l'amplification dépend du bon mixage du son du film. La version amplifiée fait donc l'objet d'un mixage spécifique, dont la piste est intégrée au DCP du film.

## Langue des signes

Si vous organisez un débat à l'issue d'une projection accessible aux sourds et malentendants, il est conseillé de faire appel à un ou plusieurs signeurs.

En langue des signes, cinq paramètres dont l'interaction est porteuse du sens sont à prendre en compte : **la position des doigts et de la main, les mouvements, les emplacements et les expressions du visage.**

Si vous mettez en place une **incrustation du signeur à l'écran**, il faudra rester vigilants sur le **format de projection, l'échelle de l'incrustation** et les **conditions de prise de vues** (éclairage, fond uni et de couleurs contrastées avec les mains du signeur, etc.)

Si l'interprétation est **réalisée en direct** (débat ou film), pensez à **réserver des places** pour les sourds et malentendants aux premiers rangs proches du signeur et à **prêter attention à l'éclairage.**



Pour un débat ou un film d'1h30, il faut **prévoir la présence de deux à trois interprètes qui se relaieront** durant la prestation. Ces derniers doivent répondre d'un niveau de qualification élevé et maîtriser parfaitement la langue.

## Vélotypie

La vélotypie est une technique de sous-titrage en direct qui permet une accessibilité à l'information orale pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce dispositif peut être mobilisé pour les débats et rencontres à l'issue de vos séances ou bien à l'occasion de tables-rondes, conférences, master-classes etc. Le texte peut être diffusé sur l'écran de cinéma ou sur les appareils mobiles du public.

### *Retranscription manuelle en direct*

Originellement, la vélotypie repose sur des professionnels appelés **vélotypistes**. En France, on n'en recense **seulement une petite dizaine**. Il n'existe pas à proprement parler de formation ou d'études pour devenir vélotypiste. Ceux-ci utilisent un clavier spécifique pour **sous-titrer en direct la parole**. Ce clavier inventé en 1938 est différent des claviers d'ordinateurs que nous utilisons au quotidien (Azerty et Qwerty), il s'agit d'un clavier syllabique.

Être vélotypiste demande plusieurs compétences dont la dextérité, une très bonne maîtrise de la langue française et une bonne faculté de mémorisation et de concentration. Pour taper sur le clavier, le vélotypiste utilise ses deux mains simultanément pour réaliser des « accords de lettres ». La main gauche appuie sur les consonnes initiales de la syllabe, la main droite appuie sur les consonnes finales de la syllabe. Les voyelles sont frappées au milieu du clavier soit par la main gauche, soit par la main droite, en fonction des syllabes.

### *Retranscription automatique*

La technologie se développe et fait désormais concurrence aux humains. Des **applications de transcription écrite** se multiplient. Elles permettent de visualiser une **transcription automatisée et en temps réel de la parole**. Très utiles, elles sont néanmoins beaucoup moins fiables que la vélotypie « humaine » et nécessitent un environnement très calme et des locuteurs qui articulent parfaitement.

Citons par exemple :

- **Transcription instantanée** pour appareils Android qui permet de suivre une conversation en direct dans plus de 70 langues et y participer rapidement grâce à la synthèse vocale : [https://www.android.com/intl/fr\\_fr/accessibility/live-transcribe/](https://www.android.com/intl/fr_fr/accessibility/live-transcribe/)
- **Ava**, une application de transcription instantanée qui transcrit les paroles d'un groupe de personnes en direct. Chaque participant installe l'application sur son smartphone et à l'aide du micro les échanges sont transcrits. Cela permet aux personnes sourdes ou malentendantes de suivre distinctement une conversation au sein d'un groupe sans devoir lire sur les lèvres : <https://fr.ava.me>

## Ateliers inclusifs d'éducation à l'image et de sensibilisation

Un atelier d'éducation à l'image inclusif permet à la fois la **transmission du cinéma et de son langage** et la **sensibilisation de tous les publics aux différents handicaps**. Lorsqu'ils impliquent un acte de co-

création, se jouent non seulement la découverte des capacités des uns et des autres, mais aussi celle de leur **complémentarité**.

## Ateliers d'audiodescription

Les **ateliers de découverte sensible de l'audiodescription** sont des espaces de partage que plusieurs associations mettent en œuvre afin de faire **découvrir par l'expérience les enjeux du dispositif** audiodescriptif d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Avec l'audiodescripteur•rice intervenant•e, les participants **interrogent non seulement cette singulière manière d'écrire le cinéma**, dans le choix des mots ou la construction des phrases, mais aussi de **l'interprétation du texte** et son calage sur la bande son (montage, mixage). À partir de différents fragments et dans l'échange avec les participants, chacun éprouve les étapes de la réalisation d'une audiodescription pour le cinéma et l'audiovisuel, et évalue quels pourraient être les éléments incontournables d'une version audiodécrite de qualité.

Outre la sensibilisation aux problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap visuel, ces ateliers constituent de **véritables actions d'éducation à l'image**. Ils permettent en effet de **s'interroger sur les intentions de réalisation**, le choix des plans, du rythme, du montage, effectués par le•la cinéaste et ainsi **approvoiser sa démarche et la questionner**.

Il est préférable d'organiser des ateliers d'audiodescription pour des publics qui aiment écrire et sont à l'aise avec le langage et l'image. Cependant, il est possible d'adapter l'exercice à tout type de publics, notamment aux enfants auxquels on peut par exemple proposer de re-sonoriser un film dont on aurait perdu la bande-son et le raconter pour des personnes qui ne peuvent pas le voir.

Témoignage de Marie Diagne, audiodescriptrice qui mène des ateliers avec son association Le Cinéma parle : « *L'audiodescription – et à fortiori sa pratique en atelier – annule la seule référence négative de la carence imposée par une situation de handicap, au profit d'une valeur positive : le plaisir du cinéma peut se partager ; nos perceptions et nos sensibilités peuvent se côtoyer et se reconnaître. Nous avons tous quelque chose en commun, et cela s'appelle : le sensible.* »

Voir quelques retours d'expérience d'ateliers d'audiodescription dans le cadre du Mois du film documentaire 2019 : <https://imagesenbibliotheques.fr/mois-du-doc/accessibilite/audiodescription-retour-dexperiences-mois-du-doc-2019>

## Ateliers de sous-titrage SME

Dans une démarche pédagogique, la version sous-titrée pour sourds et malentendants peut permettre, comme certaines versions audiodécrites, d'appréhender les enjeux de mise en scène.

A partir du visionnage d'une séquence et dans l'échange entre participants valides, sourds et/ou malentendants, chacun éprouve les différentes étapes de réalisation d'un sous-titrage SME et interroge quels pourraient être les éléments incontournables d'un sous-titrage réussi.

Le visionnage collectif se fait en 2 temps : bande image du film diffusée sans la bande son mais avec les sous-titres sourds et malentendants ; le même extrait avec l'image, la bande son et les sous-titres sourds et malentendants. Les participants s'interrogent sur l'accès à la perception des émotions distillées par le réalisateur dans sa mise en scène et par les choix liés à la bande son : qu'apportent au spectateur entendant la musique et les autres éléments sonores ? Comment interviennent les sons hors-champ et comment se conjuguent-ils avec l'image ? Comment les traduire en mots ?

Dans un troisième temps, il est possible de proposer la rédaction collective des sous-titres SME d'un nouvel extrait de film.

*Pour aller plus loin, le « **Germoir de l'éducation à l'image inclusive** », un groupe de travail constitué d'experts professionnels du cinéma et de sa transmission, réunis par Retour d'image durant une année a édité un rapport sous forme de synthèse de leurs travaux. Il comprend des références, des bonnes pratiques et des pistes de travail restant encore à développer, pour donner des repères aux professionnels de l'enseignement et du champ social souhaitant monter des actions éducatives de transmission du cinéma inclusives. . –Annexe #4*

## Où trouver les films

La difficulté principale pointée par les professionnels de l'accessibilité et les programmeurs concerne le **référencement des films accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel**. Plusieurs catalogues coexistent et aucun n'est exhaustif.

Par ailleurs, si ces catalogues permettent de repérer des films pour lesquels une version accessible a été prévue, les programmeurs rencontrent régulièrement des **difficultés à récupérer les versions accessibles** auprès des distributeurs. La **recherche des ayants-droits** des sous-titres SME ou de l'audiodescription nécessite parfois de nombreux allers-retours et une fois les ayants-droits trouvés, il arrive souvent que ceux-ci n'aient plus **accès aux fichiers en question**. Il est ainsi nécessaire de **recouper les informations**, ce qui peut freiner, voire décourager certains programmeurs.

Afin de vous aider dans vos recherches, voici une **liste de catalogues dans lesquels vous pourrez repérer des documentaires pour lesquels une version accessible a été réalisée**, ainsi que des conseils pour vous en emparer.

## Bases de données généralistes

### **Base de données Cinedi**

Cinedi est une **base professionnelle mise en place et gérée par le CNC**. Elle a pour objectif principal et initial de faciliter les échanges de déclaration de recettes entre exploitants, distributeurs, programmeurs et le CNC. Elle comprend les données complètes sur les films y compris les éléments d'accessibilité : **sur la fiche de chaque film, onglet « informations handicap »**.

Les producteurs et distributeurs se doivent de l'instruire, mais **tous ne le font pas systématiquement**. Ce catalogue s'adresse aux professionnels de la diffusion (exploitants de salles de cinéma, éditeurs, chaînes de télévision) et à des spécialistes capables d'en analyser les données. En effet **il répertorie tout, sans confirmer le support** et l'on y trouve aussi bien des films adaptés uniquement pour le DVD et la télévision, que des films adaptés pour le cinéma. **Des vérifications s'imposent** donc au cas par cas.

**Accéder au catalogue** : <http://www.cinedi.com/Login.aspx?ReturnUrl=%2f>

*Ce site est à usage restreint. Si vous n'avez pas d'identifiant, ou bien si vous l'avez perdu, contactez votre agent CNC qui vous en communiquera un nouveau*

## Site du CNC

Chaque mois, le CNC **extrait les informations relatives à accessibilité** des films référencés sur Cinedi sous forme de **fichier Excel**. Là encore, le support pour lequel les versions audiodécrites et sous-titrées n'est pas précisé, il est **nécessaire de recouper les informations auprès des distributeurs et/ou producteurs**.

**Accéder aux exports mensuels** : [https://www.cnc.fr/cinema/accessibilite-des-oeuvres-et-des-salles-aux-personnes-en-situation-de-handicap\\_143350?fbclid=IwAR00CgJCEehVVImf7ZVGftFF690oz8WPg7nF-vpLaCFJK\\_nqEe3\\_GJbhMEA](https://www.cnc.fr/cinema/accessibilite-des-oeuvres-et-des-salles-aux-personnes-en-situation-de-handicap_143350?fbclid=IwAR00CgJCEehVVImf7ZVGftFF690oz8WPg7nF-vpLaCFJK_nqEe3_GJbhMEA)

## Ciné-sens

L'association Ciné-sens **recense mensuellement les films qui sortent en salle avec une version accessible** au public en situation de handicap sensoriel. En fin d'année, elle en publie le **bilan** et propose un **PDF récapitulatif**.

**Accéder aux articles de cette rubrique** : <http://www.cine-sens.fr/category/films-accessibles/>

En conséquence de la fermeture des salles de cinéma, l'association a également entamé un repérage des films accessibles sur les plateformes de VàD. Ce travail est en cours. Voici les premières plateformes référencées :

- **Arte.tv** :  
[https://www.senscritique.com/liste/Audiodescription\\_sur\\_Arte\\_tv\\_liste\\_des\\_films\\_disponibles/2934450](https://www.senscritique.com/liste/Audiodescription_sur_Arte_tv_liste_des_films_disponibles/2934450)
- **Netflix** :  
[https://www.senscritique.com/liste/Audiodescription\\_sur\\_Netflix\\_liste\\_des\\_films\\_disponibles/2934296](https://www.senscritique.com/liste/Audiodescription_sur_Netflix_liste_des_films_disponibles/2934296)
- **Disney +** :  
[https://www.senscritique.com/liste/Audiodescription\\_sur\\_Netflix\\_liste\\_des\\_films\\_disponibles/2934296](https://www.senscritique.com/liste/Audiodescription_sur_Netflix_liste_des_films_disponibles/2934296)

## Ciné ST – films accessibles aux sourds et malentendants

L'association CineST **répertorie les films en VFST** (version française sous-titrée) et les **séances accessibles aux sourds et malentendants**. Les films sont classés par année de sortie au cinéma et par ordre chronologique de sortie dans l'année.

Il n'est **pas possible de les ordonner par titre ou genre**, ce qui rend les recherches compliquées pour les programmeurs. Autre lacune, le portail ne liste que les VFST de films français, alors qu'un certain nombre de films documentaires sont des coproductions tournées dans plusieurs pays et donc en plusieurs langues. Traditionnellement, de tels films sortent en VO, avec du sous titrage seulement sur les propos en langues étrangères tandis que les propos en français ou la voix off sont inaccessibles aux sourds. Toutefois, certains distributeurs ont entendu la demande émanant des associations représentatives des publics sourds et malentendants, de voir davantage de ces films multilingues adaptés et produisent désormais au minimum une version française sous-titrée SME.

**Accéder à la liste mise à jour mensuellement** : <http://www.cinest.fr/Films/ListeFilms.aspx>

## Les catalogues spécialisés

### Site de l'ADRC – films de patrimoine

L'ADRC recense l'accessibilité des films de son catalogue de films de patrimoine. Riche d'un fonds de plus de 1000 titres disponibles à des conditions aménagées, l'Agence met en valeur, aux côtés des distributeurs, la richesse et la diversité du patrimoine cinématographique. Les rétrospectives proposées par l'Agence permettent de découvrir un auteur ou de mettre en perspective des films autour d'une thématique. Chaque cycle ADRC est accompagné d'un matériel d'accompagnement. Ces documents sont disponibles gratuitement pour les salles et les publics.

La base de donnée permet de **filtrer par dispositif d'accessibilité** (audiodescription et/ou ST SME) mais également **par genre**. Il dénombre aujourd'hui **55 documentaires dont 17 ont des versions audiodécrites et sous-titrées SME**.

**Accéder au moteur de recherche** : <https://adrc-asso.org/patrimoine/diffusion/films-et-cycles>

### Catalogue Images de la culture

Images de la culture est un **catalogue de films géré par le CNC**. Le fonds, qui compte plus de 2 000 films, principalement documentaires, s'adresse à des **organismes culturels, sociaux ou éducatifs**, comme les bibliothèques publiques, les centres de documentation des établissements scolaires et universitaires, les festivals, les associations, les établissements hospitaliers ou pénitentiaires : tous ceux qui mènent une action culturelle en contact direct avec le public.

L'ensemble du catalogue peut être consulté par tous. Un formulaire propose des **critères de recherches étendus, parmi lesquels l'existence d'une version audiodécrite ou d'une version ST SME**. En février 2021, on dénombre **291 films avec une version ST SME et 8 films avec une version audiodécrite**,

**Accéder au moteur de recherche étendu** :

[https://imagesdelaculture.cnc.fr/recherche?searchType=catalogue&p\\_p\\_id=3&\\_3\\_struts\\_action=%2Fsearch%2Fsearch&searchActive=true&\\_3\\_keywords=lolo&x=0&y=0#](https://imagesdelaculture.cnc.fr/recherche?searchType=catalogue&p_p_id=3&_3_struts_action=%2Fsearch%2Fsearch&searchActive=true&_3_keywords=lolo&x=0&y=0#)

### Retours d'images – films de sensibilisation sur la thématique du handicap

Le catalogue de Retours d'images **recense des films recommandés par l'association** aux programmateurs de séances de cinéma de sensibilisation **sur la thématique du handicap**. Certains ne sont pas directement liés au handicap mais à des thématiques annexes (le cyborg, corps modifiés, etc). **Pour la plupart audiodécrits et sous-titrés**, ils ont été choisis année après année depuis 2003, par un **comité de programmation**.

Les œuvres proposées proviennent du monde entier et d'époques diverses. L'association détient la liste des supports et certaines copies adaptées. Elle communique les coordonnées du distributeur, de l'éditeur et du détenteur de la copie pour chaque film, à la demande.

**Accéder au catalogue** : <https://retourimage.eu/catalogue-de-retour-dimage/>

### Autres sources

L'information sur l'accessibilité des films est à rechercher également

- **auprès des distributeurs** et dans leurs communications à destination des exploitants

- dans les fiches film du **magazine Le Film français** (accessibles en ligne pour les abonnés : <http://www.lefilmfrancais.com>)
- dans les fiches film du **magazine Côté cinéma**

# ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET SOUTIEN FINANCIER

Diverses associations et institutions peuvent vous accompagner dans la mise en place de vos projets de programmation accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel. Formations, accompagnement personnalisé, soutiens financiers. Voici quelques références pour vous y retrouver.

## Accompagnement et formation

### Images en bibliothèques

Images en bibliothèques accompagne et forme les professionnel·le·s qui souhaitent approfondir leurs connaissances du cinéma et de l'audiovisuel. L'association propose des stages nationaux, répond à des commandes de formations sur le territoire, et organise des journées d'étude et des rencontres professionnelles.

#### Formation sur mesure

Parmi ses offres, elle propose une **formation en partenariat avec Retour d'image sur le cinéma et l'accessibilité**. Ce stage d'un à deux jours peut être organisé **sur mesure dans des lieux partenaires**. Le premier module d'une journée est une introduction à l'accessibilité avec notamment des conseils pratiques pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Le second module d'une journée également aborde la mise en place d'animations inclusives autour du cinéma.

Plus d'information sur ce stage ici : <https://imagesenbibliotheques.fr/cinema-et-accessibilite>

#### Stages nationaux

L'association propose également chaque année un stage de 4 jours à La Cinémathèque française intitulé « **Le cinéma pour les publics éloignés de l'offre culturelle** ». Cette formation propose une réflexion sur la **conception d'actions culturelles cinématographiques** à destination de tous les publics et porte une **attention particulière à la conception d'animations inclusives**, accessibles aux personnes en situation de handicap. Prochaines dates : 18-21 mai 2021.

Plus d'information sur ce stage ici : <https://imagesenbibliotheques.fr/formations/stages-nationaux/le-cinema-et-les-publics-eloignes-de-loffre-culturelle>

#### Journée d'étude

En 2018, Images en bibliothèques a organisé une **journée d'étude « Cinéma et accessibilité » en partenariat avec le département Audiovisuel de la BnF**. Audiodescription, sous-titrage, accueil de spectateurs, animations, projections, ateliers... Cette journée visait à **présenter les différents outils et dispositifs pour proposer des films dans sa collection et organiser des animations accessibles** aux personnes en situation de handicap.

Les interventions et tables rondes de cette journée sont à retrouver dans leur intégralité en vidéo ici : <https://imagesenbibliotheques.fr/ressources/video-cinema-et-accessibilite>

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Adèle Calzada, chargée de formation et d'action pédagogique : [a.calzada@imagesenbibliotheques.fr](mailto:a.calzada@imagesenbibliotheques.fr)

Réseau des adhérents de La Cinémathèque du documentaire – Coordonné par Images en bibliothèques

## Retour d'images

### Formation sur mesure

Pour les lieux culturels ou festivals souhaitant **mettre en œuvre l'accessibilité d'une offre cinématographique aux publics en situation de handicap**, Retour d'image a conçu des modules de formation. L'action mobilise une **équipe d'intervenants ayant déjà collaboré et fait leur preuves**, avec différents festivals. Les modules peuvent être proposés individuellement, ou s'articuler sur un séminaire de 3 journées.

#### Module 1 : une programmation adaptée pour le public déficient sensoriel

- Trouver les copies de films déjà adaptés (bases de données, producteurs d'adaptation, supports existants, droits...)
- Produire les adaptations de films inédits (soutiens financiers, étapes techniques, ressources humaines...)
- Assurer la régie spécifique d'un festival accessible (salles équipées ou salles à équiper...)

#### Module 2 : la recherche des publics

- Former son équipe de communication, intégrer des stagiaires ou un chargé de mission concerné par le handicap,
- Découvrir et exploiter les réseaux sociaux et associatifs,
- Produire une documentation accessible aux publics visés,
- Intégrer l'information accessibilité dans la presse et les médias ordinaires.

#### Module 3 : assurer une médiation et un accueil adaptés durant la manifestation

- Intégrer des stagiaires et intervenants concernés par le handicap,
- Repérer et s'entourer du savoir-faire des associations...
- Assurer une signalétique adaptée,
- Suppléance humaine à l'accueil,
- Sécurité.

### Centre de ressources

L'association est également un centre de ressource où vous pouvez

- consulter de la documentation écrite et audiovisuelle sur l'accessibilité : études et textes officiels sur la mise en accessibilité du cinéma par les pouvoirs publics, organismes interprofessionnels et association ;
- consulter des fiches de propositions d'ateliers pédagogiques et des exemples de réalisation d'ateliers sur dvd.

*Accueil (sur rendez-vous uniquement) : 7 rue du général Guilhem 75011 Paris, France. Pour prendre rendez-vous : 09 60 14 77 16 ou mail.retourdimage@gmail.com*

*L'association propose également **des animations, des ateliers et des groupes de travail**. Plus d'information sur leur site : <https://retourdimage.eu>*



## Ciné sens

Ciné sens a pour objectif de faciliter l'accessibilité du cinéma en salle au handicap sensoriel. Pour favoriser l'accessibilité des cinémas, l'association propose de créer une interface permanente entre tous les acteurs concernés : producteurs / distributeurs / exploitants de cinémas / associations de handicapés / institutions publiques / organismes professionnels / prestataires techniques / publics des cinémas.

### Formation en ligne

Ciné Sens a conçu un module de **e-learning en accès libre à destination de toutes les personnes travaillant dans les cinémas de France**. Ce module propose de faire, en quelques minutes, le tour des questions se posant autour des séances accessibles aux personnes porteuses d'un handicap sensoriel.

Accéder au module : [http://www.cine-sens.fr/wp-content/uploads/CineSens-Elearning/story\\_html5.html](http://www.cine-sens.fr/wp-content/uploads/CineSens-Elearning/story_html5.html)

### Centre de ressources

Le site Internet Ciné-Sens est conçu pour donner accès à de **nombreuses ressources pour les professionnels et pour le grand public**, dans l'idée de faciliter la mise en œuvre de l'accessibilité.

- Présentation des modalités techniques de mise en œuvre de l'accessibilité
- Présentation des possibilités de financement pour les professionnels
- Présentation des organisations clefs du secteur
- Guides et fiches pratiques
- Exemples d'initiatives et de bonnes pratiques
- Répertoire des films adaptés
- Répertoire des relais liés au handicap sensoriel
- Contacts professionnels

Accéder au site internet : <http://www.cine-sens.fr>

### Accompagnement

L'association propose également d'accompagner ses adhérents dans leurs démarches en faveur de l'accessibilité notamment via la **formation de référents Handicap Sensoriel dans les sociétés de production, de distribution, et dans les cinémas**. Elle propose également un **accompagnement des cinémas pour la mise en place de séances accessibles et d'animations inclusives**.

## Aides et subventions

### Aides au fonctionnement

#### CNC – aides à la modernisation

Les aides sélectives et automatiques du CNC permettent de **soutenir les efforts d'équipement des salles**. L'aide sélective à la modernisation et création de salles est ouverte aux **dépenses concernant le matériel permettant la diffusion de films sous-titrés et audiodécrits**. L'aide automatique peut également être mobilisée pour les mêmes raisons. En outre, les salles signataires d'une convention d'aide à la numérisation

se sont engagées à consacrer une part de leur programmation à des œuvres accessibles dans la mesure de leur disponibilité.

Plus d'informations ici : [https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/cinema/exploitation/aide-selective-a-la-creation-et-a-la-modernisation-de-salles-en-zone-insuffisamment-equipee\\_191556](https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/cinema/exploitation/aide-selective-a-la-creation-et-a-la-modernisation-de-salles-en-zone-insuffisamment-equipee_191556)

### Partenaires municipaux - amélioration de l'accessibilité

Les villes et communes sont également engagées dans le processus d'amélioration de l'accessibilité. Elles pilotent avec les pompiers les **Commissions de sécurité auxquelles sont adossées les Commissions d'accessibilité**.

Certaines villes ou communes sont exemplaires dans leur démarche d'accessibilité. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble et Chambéry sont cités régulièrement en exemple. Dans les Pays de la Loire, la ville de Nantes est aussi reconnue pour son implication.

### DRAC – aides multiples

Dans le cadre de la politique d'accessibilité à la culture des personnes handicapées, impulsée par le ministère de la Culture et de la Communication et la loi du 11 février 2005, **les DRAC ont renforcé leurs actions d'accompagnement sur ce thème**.

Plusieurs axes sont développés et de multiples aides peuvent être accordées. Par exemple pour :

- La formation des professionnels de la culture sur l'accessibilité de l'offre culturelle
- La mise en conformité : cadre bâti et accès à l'offre culturelle
- Les actions intégrant les personnes handicapées
- L'accès à la pratique artistique et culturelle;
- L'amélioration à la diffusion des offres de pratique artistique et culturelle à destination des personnes handicapées

### Autres aides locales

En fonction du contexte local, il peut également exister d'autres acteurs ou dispositifs mobilisables pour subventionner des actions en faveur de la mise en accessibilité des lieux.

**Les Départements et les Régions** peuvent apporter des subventions. Des financements **européens** peuvent également être mobilisés dans certains cas (Europe Creative).

## Aides aux projets

### La Cinémathèque du documentaire

La Cinémathèque du documentaire propose un soutien financier aux projets soutenus par les structures de son réseau afin d'appuyer les initiatives, leur permettre de consolider ou d'étendre leurs activités destinées à une meilleure visibilité du documentaire de création à travers le territoire.

Parmi les critères d'étude des dossiers, **la commission est particulièrement attentive au travail de médiation et au travail de recherche de publics, notamment des publics dits empêchés**, parmi lesquels les personnes en situation de handicap sensoriel.

Pour plus d'information, contacter Marie Thomas-Penette, Coordinatrice du réseau de La Cinémathèque du documentaire : [m.thomas-penette@imagesenbibliotheques.fr](mailto:m.thomas-penette@imagesenbibliotheques.fr)

### **RIAM – soutien aux projets innovants**

Le RIAM, partenariat entre le CNC et Bpifrance, a vocation à financer les programmes de Recherche et développement des entreprises dans les domaines de la production, du traitement, de la distribution et de la publication d'images et de sons débouchant sur des nouveaux biens ou services innovants. Il propose un soutien méthodologique et financier.

Les porteurs de projets innovants ne sont pas définis par un métier ou un secteur particulier (ils peuvent être exploitants, constructeurs de matériel, ou simples développeurs) mais bien par le caractère innovant de la solution proposée.

Plus d'information ici : [https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/industries-techniques-innovation-et-relief/reseau-recherche-et-innovation-en-audiovisuel-et-multimedia-riam\\_191500](https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/industries-techniques-innovation-et-relief/reseau-recherche-et-innovation-en-audiovisuel-et-multimedia-riam_191500)

### **Fonds Handicap et Société**

Les soutiens du Fonds Handicap & Société sont **destinés aux organismes à but non lucratif** et aux organismes publics afin de **répondre à une problématique particulière concernant les personnes handicapées, dépendantes ou en perte d'autonomie** en apportant un soutien financier à sa résolution.

Les projets financés par le Fonds Handicap & Société peuvent faire l'objet d'un accompagnement. Le déroulement du projet ainsi que l'utilisation des subventions sont contrôlés. En fonction des projets soutenus, des visites sur place, des conférences de presse ou encore des reportages photographiques sont organisés et participent à un suivi actif des projets.

Plus d'informations ici : <http://www.fondshs.fr>

### **Fondation Harmonie Mutuelle - projets à destination de la jeunesse**

La Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle a pour but d'être actrice de solidarités à destination de la jeunesse afin de **favoriser l'inclusion sociale de ce public et plus globalement son bien-être**. L'objectif de cet appel à projets est de soutenir, développer et pérenniser des programmes, à travers des associations œuvrant auprès des jeunes âgés de **14 à 25 ans**.

Plus d'informations ici : <http://fondation-harmonie-solidarites.org/>

### **Konika Minolta – accessibilité à la culture**

La Fondation d'entreprise Konika Minolta propose un **soutien aux associations à but non lucratif** qui proposent des **projets spécifiquement destinés aux personnes porteuses de handicap** se déroulant en France métropole s'inscrivant dans le champs d'action suivant : l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sport, aux loisirs, **à la culture**, à l'éducation et au travail.

Plus d'informations ici : <https://fondationentreprise-konicaminolta.fr>

## Annexes

Retrouvez en annexe de cette ressource :

- Le « **Carnet de conseils pour l'élaboration et l'usage des pictogrammes dans les établissements culturels** », élaborés par un groupe de travail réunissant le musée du quai Branly, la Cité des sciences et de l'industrie, le musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France et le Muséum national d'Histoire naturelle. – **Annexe #1**
- L'étude de la FNCF « **Les solutions permettant aux handicapés visuels et auditifs d'accéder aux salles de cinéma** » dans laquelle tous ces équipements sont recensés, détaillés et évalués. – **Annexe #2**
- Le guide « **Bien accueillir les personnes handicapées** » publié par la Délégation ministérielle à l'accessibilité. Ce guide à destination des gestionnaires d'ERP présente les différents types de handicaps et le comportement à adopter pour accueillir les personnes dans les meilleures conditions. – **Annexe #3**
- *Une bande-dessinée du magazine jeunesse Topo qui présente le travail de Marie Gaumy, audiodescriptrice, Les Yeux dits* – **Annexe #4**
- **Le rapport publiée par le « Germeur de l'éducation à l'image inclusive »**, un groupe de travail constitué d'experts professionnels du cinéma et de sa transmission, réunis par Retour d'image durant une année. Il comprend des références, des bonnes pratiques et des pistes de travail restant encore à développer, pour donner des repères aux professionnels de l'enseignement et du champ social souhaitant monter des actions éducatives de transmission du cinéma inclusives. – **Annexe #5**
- Le guide « **Cinéma et accessibilité** » édité par le CNC en 2018. Il s'adresse aux professionnels de la production, de la distribution, de l'exploitation, de l'édition ainsi qu'aux industries techniques et à leurs partenaires. En s'appuyant sur des exemples concrets et en apportant des clés méthodologiques, il est aussi destiné aux architectes, aux professionnels de la médiation, notamment à ceux qui sont en charge des dispositifs nationaux d'éducation à l'image, ainsi qu'aux relais du champ du handicap. – **Annexe #6**

## Contacts utiles

### Retours d'image

Centre de ressources cinéma & handicap

Accueil (sur rendez-vous uniquement) : 7 rue du général Guilhem 75011 Paris, France.

<https://retourimage.eu>

Stéphane Fort, Responsable Développement et Gestion / [adm.retourimage@gmail.com](mailto:adm.retourimage@gmail.com) / 09 60 14 77 16

### Les Yeux dits – traducteurs d'images

Promotion et favorisation de l'inclusion culturelle des personnes en situation de handicap.

<https://www.les-yeux-dits.fr>

Marie Gaumy, Audiodescriptrice : [mariegaumy@gmail.com](mailto:mariegaumy@gmail.com) / [lesyeuxdits@gmail.com](mailto:lesyeuxdits@gmail.com)

Réseau des adhérents de La Cinémathèque du documentaire – Coordinné par Images en bibliothèques

## L'Œil sonore & le cinéma parle

Association d'auteurs-trices audio descripteurs-trices.

[www.lecinemaparle.com](http://www.lecinemaparle.com)

Maria Diagne, audiodescriptrice : [lecinemaparle@gmail.com](mailto:lecinemaparle@gmail.com)

## Tout en parlant

Activités pour les malvoyants, basse vision et déficient visuels.

<https://www.toutenparlant.org>

Hélène Larisch, fondatrice : [ln.larisch@gmail.com](mailto:ln.larisch@gmail.com)